

Dossier de presse



A7 Salon Nord

Inauguration du complément
du demi-échangeur
Salon-de-Provence

11 juin 2026

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte des territoires, VINCI Autoroutes a engagé depuis 2024 d'importants travaux pour la création du complément du demi-échangeur de Salon Nord.

Ces travaux majeurs ont été entrepris sur l'autoroute A7, un axe structurant du sud de la France. Ils se sont concentrés sur la création du complément du demi-échangeur de Salon Nord, situé au nord de Salon-de-Provence.

Le projet comprend :

- › la création d'une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction d'Aix-en-Provence/Marseille, accessible depuis le chemin du Talagard ;
- › la création d'une bretelle de sortie depuis l'A7 en provenance du sud (vers Salon-de-Provence), réalisée au niveau du chemin de Roquerousse.

Il vise deux objectifs principaux :

- › améliorer la desserte du Pays Salonais et réduire les temps de parcours ;
- › réduire le trafic de transit dans le centre-ville de Salon-de-Provence.

Ce projet, inscrit au Plan d'Investissements Autoroutiers (PIA) depuis 2018 et déclaré d'utilité publique en 2023, répond à une demande de longue date du territoire salonais.



Pose de la première pierre.

Un projet pour le Pays Salonais



Le Pays Salonais est un territoire dynamique de la Métropole Aix-Marseille-Provence comprenant une population d'environ **147 000 habitants**. L'agglomération est organisée autour de la commune de **Salon-de-Provence**, 2^e aire urbaine du département des Bouches-du-Rhône (après Aix-Marseille) et 8^e de la région Sud.

Le projet se situe au nord de Salon-de-Provence, sur l'**autoroute A7**. Cet axe accueille quotidiennement un fort trafic, notamment pendulaire (domicile/travail), d'environ 90 000 véhicules/jour, trafic pouvant atteindre 135 000 véhicules/jour en période estivale.

Porté par ce territoire depuis des années, **ce nouvel aménagement est très attendu.**

7 000
véhicules/jour
emprunteront
l'échangeur

Hier, sans le projet



Avant les travaux, le demi-échangeur de Salon Nord se composait :

- › d'une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction du Nord, vers Avignon et Lyon ;
- › d'une bretelle de sortie, en provenance du Nord, vers Salon-de-Provence.

La distance entre les deux bretelles est de 3 km.

Hier :

- › pour les trajets du quotidien, les automobilistes résidant au nord de Salon (Eyguières, Lamanon, Salon...) désirant se rendre au nord du territoire salonais **devaient traverser Salon-de-Provence** ;
- › dans le sens sud/nord, les automobilistes **étaient obligés d'emprunter l'A54 (sortie 13) ou d'aller jusqu'à Sénas pour se rendre dans les communes situées au nord de Salon-de-Provence** ;

Cette situation entraînait **des congestions routières importantes** aux heures de pointe dans le centre-ville de Salon-de-Provence et aux abords de l'échangeur n°15 de l'A54.

Avec le projet, le temps de trajet sera divisé par **2** (le matin, vers sud)

Aujourd'hui, avec le nouveau demi-échangeur

Pensé pour **améliorer la desserte du Pays Salonais**, le projet complète le demi-échangeur existant orienté vers le Nord par un demi-échangeur orienté vers le sud.

Réduction de moitié du trafic poids lourds dans Salon-de-Provence



Les travaux ont consisté à créer :

- › une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction d'Aix /Marseille, accessible depuis le chemin du Talagard ;
- › une bretelle de sortie depuis l'A7 en provenance du sud (vers Salon), réalisée au niveau du chemin de Roquerousse ;

Ces nouveaux aménagements permettent désormais **les échanges dans les deux sens de circulation** vers le Nord et le Sud, réduisant ainsi les congestions.

Les aménagements créés

Zoom sur la nouvelle bretelle d'entrée en direction de Marseille.



4 000
véhicules en moins
par jour dans
Salon-de-Provence

Zoom sur la nouvelle bretelle de sortie en direction de Lyon.



Un chantier responsable et innovant

L'optimisation des matériaux du site

Ce chantier a été marqué par des terrassements importants, plus de 100 000 m³ de terre ont été déplacés. Toutefois, **quasi aucun apport extérieur n'a été effectué grâce à la revalorisation sur place des substrats terrassés.** Cet équilibre du mouvement des terres permet de diminuer les transports par camion et de réduire l'impact carbone du chantier.



Le terrassement, un enjeu de ce chantier.



Des gares de péage de nouvelle génération

Le nouvel aménagement comprend des gares de péage de nouvelle génération, sans auvent, qui s'intègrent mieux dans le paysage et présentent aussi un bilan carbone amélioré (avec moins de matières utilisées). **De plus, l'alimentation électrique de secours de ces gares est rendue possible par des panneaux photovoltaïques installés sur site.**

Nouvelle gare d'entrée.



La visite organisée lors de la semaine du BTP 2025.

Des engagements en faveur de l'emploi

Une quinzaine d'entreprises du Pays Salonais sont intervenues sur le chantier.

Au total, plus de 10 000 h d'insertion ont été réalisées sur le chantier et 400 h de formation. Pour aller encore plus loin, les équipes de VINCI Autoroutes et VINCI Insertion Emploi sont allées à la rencontre des demandeurs d'emploi à la mission locale et ont organisé une visite de chantier lors de la semaine du BTP 2025.

100 000 m³
de terre déplacés

13 000 t
d'enrobés

6 500 m
linéaires
de dispositifs
d'assainissement
(fossés, caniveaux, ...)

11 600 m
linéaires

de dispositifs de retenue
(glissières métalliques, ...)

8 %
taux d'insertion
sur ce chantier

130 000
heures travaillées

Le volet environnemental du projet

Une intégration paysagère soignée

Afin, à terme, de créer un masque visuel, le projet comprend une forte composante végétale (reboisements, compositions végétales...) recréant un espace naturel à proximité.

Une attention particulière a été apportée à la flore sélectionnée. **Les 4 000 plantations effectuées sont issues d'essences méditerranéennes** comme l'Érable de Montpellier, l'Allatérne, le Filaire à feuille droite... **Cette sélection provient de trois pépinières situées à moins de 200 km du chantier.** Enfin, sur recommandation de l'ARS, aucun cyprès n'a été planté pour réduire le contexte allergique.



Aperçu des 4 000 plantations effectuées.



+ 4 000
plantations

Préserver la ressource en eau

Création de trois bassins multifonctions

Trois bassins multifonctions d'une **capacité de 2 000 m³ chacun** ont été créés pour préserver la qualité des eaux (souterraines ou de surfaces) et veiller à la conservation du régime hydraulique des cours d'eau. Ils fonctionnent en 3 étapes :

- 1 Collecte des eaux de pluies en provenance de la plateforme autoroutière via des caniveaux puis des collecteurs;
- 2 Décantation de ces eaux dans les bassins afin d'éviter tout risque d'altération des milieux environnants;
- 3 Rejet de l'eau ainsi filtrée dans le milieu naturel.

6 500 m
linéaires de
dispositifs
d'assainissement
(fossés, caniveaux...)



Bassin sur la bretelle de sortie.



Bassin sur la bretelle d'entrée.



Bassin sur la bretelle de sortie.



VINCI Autoroutes met tout en œuvre pour protéger les eaux souterraines et les eaux superficielles en déployant :

- › des dispositifs d'assainissement,
- › des ouvrages de protection des eaux.



Bassin sur la bretelle d'entrée.

Préserver la biodiversité

Les mesures d'évitement

- › La modification de la géométrie du tracé a permis de réduire de plus de 2 ha (soit près de 20%) la surface totale du projet.

Les mesures de réduction

- › Les opérations de traitement de la végétation (défrichage...) et de dégagement des emprises ont été organisées hors des périodes de reproduction.
- › Des clôtures imperméables à la faune et à la petite faune ont été déployées.
- › Des échappatoires et des gîtes de substitution ont été installés à proximité du demi-échangeur.
- › Des reptiles ont été capturés par un écologue puis relâchés dans le milieu naturel.



Exemple de clôture imperméable à la petite faune.

Les mesures compensatoires

- › Environ 25 ha sont consacrés aux mesures compensatoires, soit plus du double du foncier impacté par le projet.
- › Une convention d'une durée de 30 ans a été signée entre l'ONF, la Ville de Salon-de-Provence et VINCI Autoroutes afin de maintenir dans un état de conservation favorable – voire de les améliorer – les populations locales des espèces protégées, telles que :
 - › les oiseaux nicheurs liés aux milieux arborés (mésange bleue, pic vert, ...),
 - › les oiseaux migrateurs et hivernants (tarin des Aulnes, rollet d'Europe, ...),
 - › les reptiles thermophiles (couleuvre de Montpellier, tarente de Maurétanie, sauterelle, orthoptère...),
 - › l'écureuil roux,
 - › la magicienne dentelée (insecte).



Exemples de gîtes de substitution.



25 ha
consacrés
aux mesures
compensatoires

La tarente de Maurétanie, une espèce protégée.

ICI, NOUS ACCUEILLONS DES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Bienvenue sur le massif du Talagard. Ce site fait l'objet de mesures de compensation environnementales associées à l'aménagement du complément du demi-échangeur de Salon Nord sur l'A7.

Ici, sur plus de 23 hectares, VINCI Autoroutes met en œuvre des actions pour **maintenir les milieux naturels en bon état de conservation**, en veillant notamment à entretenir les habitats essentiels à la faune et à la flore : lieux de reproduction, d'alimentation et/ou de repos.

Un plan de gestion écologique à long terme est mené sur **50 ans (2024-2073)**. Il s'inscrit dans le cadre d'une convention conclue entre la Ville de Salon-de-Provence, l'ONF et VINCI Autoroutes.

Des habitants discrets à découvrir... sans les déranger

Magicienne dentelée - Acer Campestre

Magicienne dentelée - Acer Campestre

UN MASSIF À PRÉSERVER – QUELQUES RÈGLES SIMPLES À ADOPTER

Ce site naturel remarquable abrite une grande diversité d'espèces, à découvrir au rythme des saisons. Merci de respecter les règles qui contribuent à sa préservation.

DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE PÉRIODE À RISQUE INCENDIE
L'accès au massif est restreint. Avant toute sortie en forêt, consultez chaque jour la carte actualisée via le QR code.

PÉRIODE DE CHASSE
Randonnée et chasse cohabitent sur le massif. Pensez à rester sur les sentiers, à vous signaler, et à vous renseigner sur les périodes de chasse avant de partir.

LE DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS EST INTERDIT

EN BALADE, À CHEVAL OU À VTT
Restez sur les chemins balisés pour préserver la nature et votre sécurité.

LES CHIENS SONT LES BIENVENUS
Du 15 mars au 30 juin, tenez-les en laisse : la faune est en pleine période de reproduction. Et toute l'année, restons sur les sentiers balisés.

IL EST INTERDIT DE FUMER, DE FAIRE DU FEU ET DE JETER DES MÉGOTS
Les mégots de cigarettes, barbecues et feux de camp sont à l'origine de nombreux incendies.

L'USAGE DE VÉHICULES MOTORISÉS EST INTERDIT
Voitures, motos, quads, trottinettes sont interdits (sauf dérogation municipale, engins de secours et véhicules liés à la gestion de la forêt).

Le non-respect de ces règles peut donner lieu à verbalisation par les agents de l'ONF, la Gendarmerie, la Police municipale ou les gardes particuliers.

Chiffres clés du projet



Salon-de-Provence
et un territoire de
147 000
habitants concernés



20 mois
de travaux principaux



7 000
véhicules/jour
qui vont emprunter
ce nouvel échangeur



20 millions d'euros financés par:
le Département des Bouches-du-Rhône,
la Métropole Aix-Marseille-Provence,
la Ville de Salon-de-Provence
et VINCI Autoroutes



4 000 véhicules
en moins, chaque jour,
dans Salon-de-Provence



50% de baisse
du trafic des poids-lourds
dans Salon-de-Provence



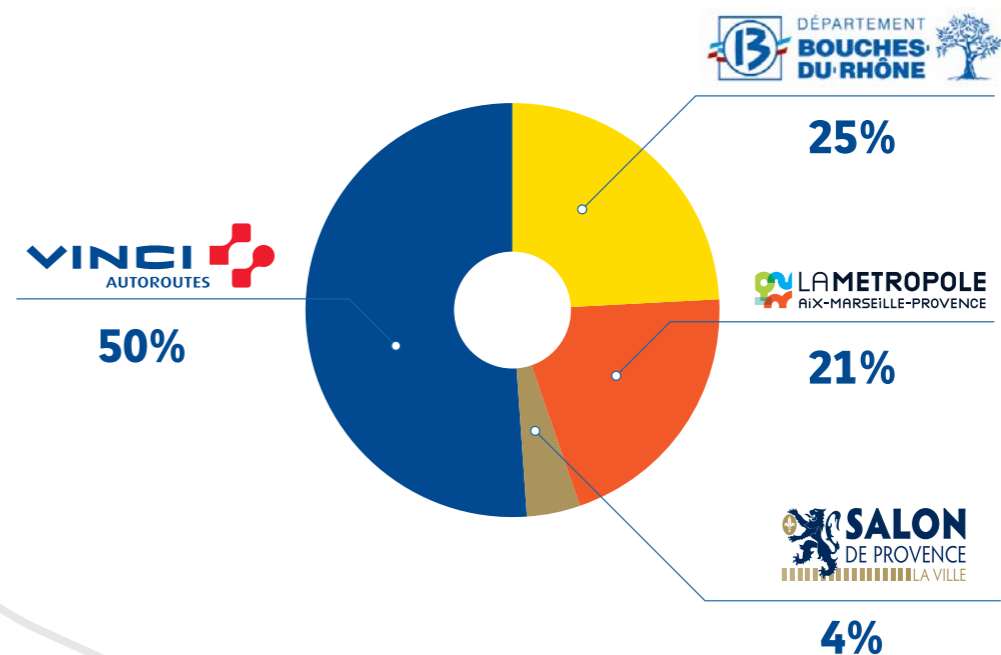
50% de réduction
du temps de trajet,
le matin, vers le sud

Dates et acteurs clés du projet



Ce projet est financé à hauteur de 20 millions d'euros par plusieurs acteurs majeurs du territoire :

- › La Ville de Salon-de-Provence
- › La Métropole Aix-Marseille-Provence
- › Le Département des Bouches-du-Rhône
- › VINCI Autoroutes





Martine VASSAL

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
1^{ère} Vice-présidente de Départements de France

“ **Moins de bouchons, moins de stress, un parcours plus fluide, sécurisé et un trafic plus apaisé en centre-ville... ce nouvel échangeur va faciliter la vie des automobilistes !**

C'est un aménagement essentiel pour toutes les communes du Pays Salonais qui se concrétise aujourd'hui afin d'améliorer les trajets quotidiens et la desserte de Salon-de-Provence.

En tant que gestionnaire de 3 000 kilomètres de routes départementales, le Département ne pouvait que s'associer à un tel projet qui répond à notre objectif de trouver des solutions pérennes pour mieux se déplacer sur le territoire.

En effet, chaque jour, nous investissons pour entretenir notre patrimoine routier, garantir de bonnes conditions de déplacement et répondre aux besoins des habitants et des entreprises, tout en donnant une large place à la dimension environnementale de nos réalisations.

Je remercie VINCI Autoroutes, la Métropole et la Ville de Salon-de-Provence pour le travail de concertation qui a permis à ce projet de se concrétiser.

Nous avons la certitude que ces deux nouvelles bretelles réalisées sur un axe stratégique du Sud de la France, qui viennent compléter l'échangeur de Salon, renforceront l'attractivité de notre territoire et amélioreront le quotidien des automobilistes.

C'est une grande satisfaction de voir que ce projet tant attendu a abouti, pour les Salonais et pour l'ensemble des Provençaux !



Nicolas ISNARD

Président de la Métropole Aix-Marseille Provence
Maire de Salon-de-Provence
Vice-président de la Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur

“ **Une véritable bouffée d'oxygène pour notre ville.**

La mise en service de l'échangeur autoroutier de Salon Nord est un moment historique pour Salon-de-Provence. La réalisation de ce projet était en effet attendue par toute une ville depuis des décennies. Dès sa mise en service au début des années 70, cette infrastructure s'est avérée insuffisante : les automobilistes ne pouvant l'emprunter que pour rejoindre l'autoroute en direction du Nord et devant traverser toute la ville pour gagner le Sud.

Le centre-ville de Salon est depuis asphyxié par un trafic de transit estimé à 7000 véhicules par jour qui a pour conséquences des nuisances importantes : congestion des principaux axes aux heures de pointe, pollution, bruit, taux d'accident majoré, temps de parcours rallongé...

La création de ce demi-échangeur orienté vers le sud correspond donc à une véritable attente et à des besoins indéniables. Sa réalisation offre une grande bouffée d'oxygène mais aussi plus de sécurité, plus de fluidité, un cadre de vie plus agréable. Je suis heureux que le Département, la Métropole Aix-Marseille Provence, la Ville, VINCI Autoroutes aient uni leurs forces, leurs financements et leurs compétences pour que ce projet espéré depuis un demi-siècle devienne enfin réalité.



Nicolas Notebaert

Directeur général Concessions de VINCI
Président de VINCI Autoroutes



Une traduction concrète de l'utilité du modèle concessif.

Ce demi-échangeur de Salon Nord, les élus et les habitants du Pays Salonais l'attendaient depuis plus de cinquante ans. S'il a pu être mené à bien aussi rapidement, une fois la déclaration d'utilité publique obtenue, c'est grâce à la volonté collective qui animait les partenaires du projet.

Les 20 millions d'euros ont été apportés, pour moitié, par la Ville de Salon-de-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, et pour l'autre moitié par VINCI Autoroutes. Le modèle des concessions a permis de mobiliser ensemble acteurs publics et privés au service de ce projet d'intérêt général. L'enjeu est particulièrement stratégique lorsqu'il s'agit de territoires fortement urbanisés et en constant développement comme ici, où l'autoroute est tout aussi essentielle pour les mobilités du quotidien que pour la fluidité des échanges à l'échelle régionale, nationale et internationale.



Sabine Grangrer

Directrice générale VINCI Autoroutes
Directrice générale ASF



Le complément du demi-échangeur de Salon Nord : un projet attendu par les habitants du Pays Salonais.

En qualité de concessionnaire et de maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes poursuit une politique d'entretien et de modernisation constante du réseau autoroutier, dont on sait le rôle essentiel qu'il joue dans les territoires, pour les mobilités quotidiennes de leurs habitants. Ce demi-échangeur est le fruit d'une réflexion collective menée en partenariat avec la Ville de Salon-de-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole d'Aix Marseille Provence. Il répond aux besoins d'amélioration de la desserte du Pays Salonais et à la nécessité de réduire le trafic de transit dans le centre-ville de Salon-de-Provence qui connaît d'importantes congestions, particulièrement aux heures de pointe. En plus de fluidifier la circulation, le demi-échangeur contribuera à diminuer la pollution, les nuisances sonores et sécurisera les déplacements dans ce secteur.

Les intervenants du chantier

Maître d'Ouvrage (MOA)



Maître d'Œuvre (MOE)



Intervenants principaux sur le chantier

Entreprises chargées des travaux
(groupement GUINTOLI/NGE ROUTES/EHTP/AGILIS/SOC)



Marchés équipements
d'exploitation & éclairage



PMVA: SVMS



Aménagements paysagers



Bâtiment: DG RÉNOVATION



Contrôle Sécurité
Prévention Santé
(CSPS)



Contrôle Extérieur
Génie civil



Contrôle Extérieur
Chaussées &
Terrassement



Contrôle Extérieur
Sécurité



Contrôle Extérieur
Topographique



Contrôle Extérieur
des Dispositifs de
Retenue Routiers



Des outils d'information dédiés aux conducteurs



Le site internet dédié au projet
www.echangeura7-salon-nord.fr



107.7
Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route



Le 3605
pour tout savoir sur votre trajet,
24h/24 et 7j/7



Les réseaux sociaux
@A7Trafic



À PROPOS DE VINCI AUTOROUTES

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients – et jusqu'à 4 millions l'été – sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).

CONTACT PRESSE VINCI AUTOROUTES :

Nelly Destève
Nelly.desteve@vinci-autoroutes.com
06 30 48 64 26



PLUS D'INFOS

www.echangeura7-salon-nord.fr